

Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 12 juillet 2013

## Communiqué presse

### **L'État soutient le projet de Construction du Pôle Consulaire de Formation de la CCIM**

Le premier ministre vient de valider le financement du Pôle Consulaire de Formation de la CCIM, via le Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) au titre de la formation professionnelle à hauteur de 3 millions d'euros.

Avec ce projet, la Martinique s'inscrit pleinement dans un des axes majeurs de la stratégie de sortie de crise lancée par le gouvernement.

Le Pôle Consulaire de Formation regroupe les trois centres de formation qui relèvent de la responsabilité de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Martinique : L'École de Gestion et de Commerce de Martinique (EGSM), le centre de Formation des Apprentis (CFA) et le Centre de Formation Continue.

Le projet validé en décembre 2012 pour un montant de 15 millions d'euros est financé par l'État à hauteur de 4,5 millions d'euros dont 3 millions au titre du PIA.

Ce projet qui prévoit la construction au quartier Ravine Touza à Schœlcher d'un complexe de 5 bâtiments dédiés à la formation et 1 bâtiment affecté à l'hébergement constitue une action de relance pour le secteur du BTP.

La proximité de l'UAG est un atout de taille pour la restauration et l'activité sportive ainsi que pour le développement de synergie entre ces deux entités.

#### **Les objectifs recherchés :**

- Accroître la synergie interne, incontournable du fait de l'exigence de performance qui prévaut dans ce secteur ;
- Promouvoir l'innovation dans l'offre de formation, en liaison avec les secteurs professionnels qui lui sont rattachés, et dans les pratiques de formation en mettant en contact, du fait de leur présence sur un même site, les apprentis du CFA, les étudiants des l'EGC et les stagiaires de la formation continue.

#### **Contact presse**

Audrey HAMANN 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42  
audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr